FINANCIERE C.V.L.

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 3 Rue des Frères Montgolfier - Seynod
74600 ANNECY

832 989 255 RCS ANNECY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice clos le 30 septembre 2024)

Messieurs,

Je vous présente maintenant le rapport sur la gestion du groupe constitué avec nos filiales, les sociétés :

* MITHIEUX TP : détenue à 100 %, société consolidée
* AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT : détenue à 100 %,
* CECCON BTP : détenue à 100 %, société consolidée,
* DOSSOT FRERES : détenue à 100 %, société consolidée
* ENTREPRISE LATHUILLE FRERES : détenue à 100 %, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2024*
* REAUT TP : détenue à 100 %, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2024*
* SCI L.G.A 2 : détenue à 70%
* SCI L.G.A : détenue à 66,67%
* ENROBES OUEST GUYANAIS : détenue à 60%
* MITHIEUX GUYANE : détenue à 60%

Aucune sortie n'est intervenue au cours de l'exercice.

Etant précisé que la société FINANCIERE C.V.L. détient les participations dans les sociétés suivantes :

* TMC VALORISATION : détenue à 50 %
* MITHIEUX OI : détenue à 40 %, consolidée,
* SCI LOUINIMAU : détenue à 40%
* RUEZ T.P. : détenue à 33,60%
* HYDROLACS : détenue à 33,33%,
* SCI MELICERTE : détenue à 33,33%,
* SAS LMDL : détenue à 33,33%,

Le groupe FINANCIERE C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre-mer (Guyane et Ile de la Réunion).

La société FINANCIERE C.V.L. est la société tête de groupe.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent au 30 septembre 2024 et ont un exercice de 12 mois (sauf la société REAUT TP qui est consolidée sur la base d'un bilan relatif à l'exercice du 20 juillet 2023 au 30 septembre 2024, d'une durée de 14 mois).

Ce rapport est conforme aux dispositions législatives et réglementaires et ces comptes ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées. Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu a cours de l'exercice.

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2024.

Avant de vous présenter les résultats du groupe consolidé, il convient au préalable de vous rappeler les principes qui guident la consolidation.

La consolidation consiste à agglomérer tous les comptes des sociétés du "groupe FINANCIERE C.V.L." en fonction du montant des participations, étant précisé que toutes les opérations internes au groupe sont éliminées pour le calcul de la consolidation.

Ainsi les comptes consolidés sont présentés comme s'il n'y avait qu'une seule société.

Schématiquement, les retraitements spécifiques à la présentation des comptes consolidés sont les suivants :

- retraitement de l'impact des dividendes versés entre les sociétés du groupe dans la société FINANCIERE C.V.L. au niveau de ses autres réserves,
- les locations financières et les crédits-baux sont considérés comme des investissements directs, c'est à dire que l'on procède comptablement comme si on était propriétaire desdits biens depuis le début et l'on constate au passif un financement aux conditions du marché,
- élimination de la marge faite en interne (entre les sociétés du groupe),
- les provisions pour retraite sont prises en compte,
- retraitement des impôts différés (décalages temporels entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges, des éventuelles pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable),
- seuls les biens dont la durée d'amortissement est prévisible font l'objet d'un amortissement.

Enfin, tous les particularismes de la fiscalité française sont neutralisés.

Une fois le résultat consolidé déterminé, celui-ci est attribué à l'associé unique.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

1° Résultats du groupe

Le montant du bilan consolidé au 30 septembre 2024 s'élève à 95 982 K€ (contre 74 653 K€ au 30 septembre 2023).

Les actifs immobilisés du groupe (comprenant les immobilisations incorporelles, corporelles et financières) font apparaître un montant, après amortissements, de 49 388 K€ au 30 septembre 2024 (contre 42 927 K€ au 30 septembre 2023).

Le chiffre d'affaires net du groupe s'élève à 111 257 K€ au 30 septembre 2024 (contre 85 460 K€ au 30 septembre 2023).

Il est rappelé les faits majeurs de l'exercice tels que mentionnés dans l'Annexe aux comptes consolidés :

Par rapport à l'exercice précédent, les principaux chiffres de notre exercice se présentent ainsi :

	EXERCICE 30.09.2024 ***(en K€)***	EXERCICE 30.09.2023 *(en K€)*
Les produits d'exploitation s'élèvent à	112 042	86 287
Les charges d'exploitation s'élèvent à	104 971	81 625

LES CHARGES DE L'EXERCICE SE DECOMPOSENT AINSI :

	EXERCICE 30.09.2024 ***(en K€)***	EXERCICE 30.09.2023 *(en K€)*
Achats consommés	**20 442**	13 745
Charges externes	**47 091**	36 498
Charges de personnels	**27 102**	22 528
Impôts, taxes et versements Assimilés	**664**	550
Dotations aux amortissements et provisions	**9 545**	8 240

Autres charges	**128**	64
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**7 072**	4 662
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	**429**	584
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**7 500**	5 246
Total des produits financiers	**220**	208
Total des charges financières	**1 024**	712
D'OU UN RESULTAT FINANCIER D'UN MONTANT DE	**(804)**	(504)
Total des produits exceptionnels	**1 225 €**	1 907
Total des charges exceptionnelles	**1 238**	1 027
D'OU UN RESULTAT EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE	**(13)**	880

Après déduction d'un impôt sur les résultats de 1 287 K€, les comptes consolidés au 30 septembre 2024 se solde par un bénéfice net de 5 396 K€ (contre 4 511 K€ au 30 septembre 2023).

Après déduction des intérêts minoritaires (583 K€), le résultat net (par part du groupe) s'élève à 4 813 K€ (contre 4 092 K€ au 30 septembre 2023).

2° Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Le Groupe essaie de se diversifier géographiquement afin d'être moins sensible aux acteurs locaux et métropolitains, avec des activités désormais dans les DOM TOM, notamment en Guyane.
Deux sociétés ont été créées en Guyane pour pérenniser la présence du groupe in situ : MITHIEUX GUYANE et ENROBES OUEST GUYANAIS.

Le Groupe a réalisé des acquisitions de cibles dont l'activité va servir aux sociétés du groupe :

- L'acquisition des titres de la société ENTREPRISE LATHUILLE FRERES a permis l'accès pour les sociétés du groupe au gisement de la carrière et à l'accès à la centrale à béton.
- L'acquisition des titres de la société RUEZ TP, qui possède la qualification MASE, utile aux autres structures du groupe.

Concernant les activités du groupe :

1) Activité TP
Celle-ci est en progression mais de manière moindre qu'au cours de l'exercice précédent. Toutefois, cette petite progression est satisfaisante compte tenu du contexte économique et financier actuel. De plus, le groupe maintient son niveau de rentabilité.

2) Activité de location de matériel
Le chiffre d'affaires est en léger recul consécutivement à la décision prise la société FINANCIERE CVL de limiter l'activité transport, laquelle est insuffisamment rentable. En contrepartie, la rentabilité générale s'améliore.

3) Location de véhicules et prestations de courses automobiles
A la demande de la société FINANCIERE CVL, l'activité a été réorientée en vue d'un rééquilibrage entre l'activité location de voitures de courses et l'activité de location de véhicules routiers. De ce fait, le chiffre d'affaires est en augmentation.

4) Activité bâtiment
Il s'agit d'une nouvelle activité du groupe, lequel ne possède pas assez de recul pour l'analyser pleinement. Toutefois, le niveau d'activité et la rentabilité semblent corrects.

5) Activité dans les DOM TOM
Elle est en progression sur l'exercice avec des marges supérieures à celles de la Métropole. Les potentiels d'activité et de développement restent élevés.

La société mère poursuit et amplifie ses actions vis-à-vis des filiales du groupe.

L'activité générale est perturbée sur le premier semestre en raison d'une météorologie pluvieuse entrainant des retards de chantiers et des difficultés à produire correctement.

3° Facteurs de risques

3.1 Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêt et des taux de change

Notre groupe n'est pas concerné par ces risques car il commerce dans la zone SEPA (zone euros).

3.2 Risques de liquidité

Celui-ci est faible avec des risques clients bien appréhendés et assurés, les lignes de découvert autorisées ne sont pas utilisées à la date de ce jour.

Au 30 septembre 2024, le groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie,
- de lignes de crédit ouvertes : cf. mention de la ligne de découvert ci-dessus,
- au 30 septembre 2024, nos ratios d'endettement sont les suivants :

- Le groupe à un taux d'endettement net de 199%, c'est-à-dire que l'endettement financier net (emprunts, concours bancaires, avances de trésorerie...) représente 199% des capitaux propres de l'exercice (contre 229% au 30 septembre 2023), ce taux peut paraître particulièrement important mais :
  - il est inférieur à la moyenne des entreprises exerçant les mêmes activités ;
  - il est à atténuer au regard de la valeur du matériel financé, lequel s'élève au 30 septembre 2024 à la somme nette comptable de 46 157 K€ pour un montant de dettes de 73 750 K€, soit un taux de ....% de dette par rapport à la valeur nette comptable du matériel laquelle ne tient pas compte des plus-values latentes.

3.3 Risques de non-paiement des clients

Le chiffre d'affaires du groupe est très éclaté avec une absence de dépendance commerciale vis-à-vis d'un client significatif puisqu'aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (à l'exception d'un client qui représente environ 15% du chiffre d'affaires, lequel client est une société du CAC 40 à la bourse de Paris). En conséquence, aucun risque de non-paiement significatif n'a été identifié.

3.4 Risques sur les actifs incorporels

Les « goodwill » représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Si lors de l'acquisition il existe une limite prévisible à leurs durées d'utilisation, les goodwill sont amortis linéairement sur cette durée.

La société FINANCIERE C.V.L. va désormais procéder à un test de dépréciation des fonds de commerce de chacune de ses filiales puis les titres de participation seront à leur tour valorisés.

3.5 Risques juridiques

La totalité du chiffre d'affaires réalisée par les filiales du groupe FINANCIERE C.V.L. est soumise à une obligation de résultat.

Dans le cadre de ses activités, le groupe FINANCIERE C.V.L. est partie à un certain nombre de procédures principalement dans les domaines social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéances prévisibles dans l'annexe des comptes consolidés.

A l'exception des risques provisionnés, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou d'ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité d'une filiale et/ou du groupe.

3.6 Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe impliquent les risques principaux suivants :

- mauvaise évaluation des synergies et de la rentabilité attendues,

- difficultés dans la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises,
- départ de certains salariés ou clients clés,
- accroissement de l'endettement limitant les possibilités de financement externe.

Une mauvaise appréhension desdits risques et par conséquent des bénéfices attendus des cibles aura nécessairement un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du groupe.

Afin de limiter les risques, le groupe FINANCIERE C.V.L. procède à des acquisitions sur des cibles de mêmes métiers que ceux exercés dans le groupe.

Dès la décision d'investissement prise, le groupe FINANCIERE C.V.L. élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

3.7 Risques liés à l'activité

Ils sont de deux ordres :

- l'évolution du prix des matières premières et des carburants,
- l'augmentation des taux d'intérêts bancaires qui peuvent limiter le lancement des projets pour nos clients, et donc notre activité.

3.8 Gestion du personnel

L'effectif moyen interne est de 450 employés (contre 411 au 30 septembre 2023).

Le groupe travaille avec une convention collective principale, celle du bâtiment et des travaux publics, seule la société Automobiles Business Management travaille avec une autre convention collective.

3.9 Assurances

La politique d'assurance du groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1er rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages environnementaux,
- dommages aux biens et pertes d'exploitation,
- dommages causés aux clients et aux tiers.

La société mère travaille avec un courtier qui gère l'ensemble des structures.

4° Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le marché de la Métropole est en retrait et donc avec de marges très réduites sur les chantiers traités.

L'objectif est de stabiliser le chiffre d'affaires en limitant les risques sur la rentabilité des opérations et les investissements sont réorientées sur les marchés porteurs, dont les DOM TOM.

Des projets de croissance externe avec une diversification des métiers sont à l'étude ou en cours, et une cession de participation minoritaire à des directeurs d'activité est envisagée afin de pérenniser leurs engagements.

5° Evénements importants et significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important et significatif n'est à signaler depuis l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à l'élaboration du présent rapport.

6° Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à un montant total de 39 714 K€ (contre 33 410 K€ pour l'exercice précédent).

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant total de 17 187 K€ (contre 12 285 K€ pour l'exercice précédent).

Les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à un montant total de 16 849 K€ (contre 12 469 K€ pour l'exercice précédent).

7° Activités en manière de recherche et de développement

Néant.

8° Modifications apportées aux méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent

Néant.

—

Je vous rappelle enfin que conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du Code de commerce, que le présent rapport de gestion du groupe ainsi que les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY.

Le président de la SAS FINANCIERE C.V.L.,
Charles ANCELIN

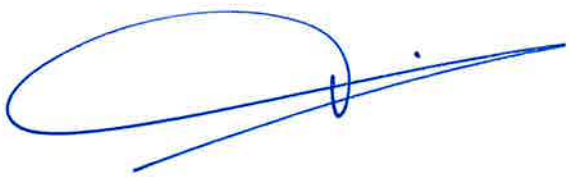

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Chiffre d'affaires	5.1	85 460	111 257
Autres produits d'exploitation	5.2	827	786
Total des produits d'exploitation		**86 287**	**112 042**
Achats consommés MP et marchandises		(13 745)	(20 442)
Charges externes	5.3	(36 498)	(47 091)
Charges de personnel	5.4	(22 528)	(27 102)
Impôts et taxes		(550)	(664)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	(8 240)	(9 545)
Autres charges d'exploitation		(64)	(128)
Total charges d'exploitation		**(81 625)**	**(104 971)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**4 662**	**7 072**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		584	429
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**5 246**	**7 500**
Produits financiers	5.6	208	220
Charges financières	5.6	(712)	(1 024)
Résultat financier		**(504)**	**(804)**
Charges et produits exceptionnels	5.7	880	(13)
Impôt sur les résultats	6.1	(1 112)	(1 287)
Résultat net des entreprises intégrées		**4 511**	**5 396**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**4 511**	**5 396**
Intérêts minoritaires		418	583
Résultat net (part du groupe)		**4 092**	**4 813**

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Immobilisations incorporelles	4.1	13	68
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1.	-	41
Immobilisations corporelles	4.2	40 903	46 157
Immobilisations financières	4.3	2 012	3 163
Total actif Immobilisé		**42 927**	**49 388**
Stocks et en-cours	4.4	88	58
Créances clients et comptes rattachés	4.5	21 334	27 462
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	2 146	3 189
Disponibilités et VMP	4.7	8 157	15 885
Total actif circulant		**31 726**	**46 594**
Total actif		**74 653**	**95 982**

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

Passif

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Capital	4.8	500	500
Primes		-	-
Réserves consolidées		8 835	12 927
Résultat de l'exercice		4 092	4 813
Subventions		-	-
Capitaux propres part du groupe		**13 428**	**18 241**
Intérêts minoritaires		1 177	1 705
Capitaux propres totaux		**14 604**	**19 946**
Ecart d'acquisition négatif	4.9	-	-
Provisions pour risques et charges	4.9	1 884	2 286
Provisions		**1 884**	**2 286**
Emprunts et dettes financières	4.10	33 410	39 714
Dettes fournisseurs	4.11	12 285	17 187
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	12 469	16 849
Total des dettes		**58 165**	**73 750**
Total passif		**74 653**	**95 982**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

Pour copie certifiée conforme.
Le président,

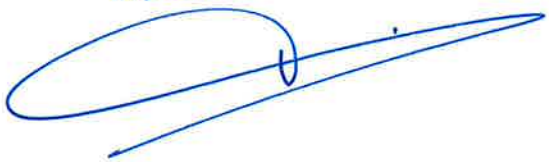

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 30/09/2024	12
2.3.	Entités consolidées	13
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Entités entrantes dans le périmètre de consolidation	13
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	13
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	14
3.1.	Référentiel comptable	14
3.2.	Modalités de consolidation	14
3.2.1.	Méthodes de consolidation	14
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	14
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	15
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	15
3.3.1.1.	*Ecarts d'acquisition*	*15*
3.3.1.2.	*Evaluation des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.1.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*16*
3.3.2.	Immobilisations corporelles	16
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	16
3.3.4.	Immobilisations financières	16
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	16
3.3.6.	Créances et dettes	16
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	16
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	17
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	17
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	17
3.3.11.	Contrats à long terme	18
4.	Notes sur les postes du bilan	18
4.1.	Immobilisations incorporelles	18
4.1.1.	Écarts d'acquisition	19
4.2.	Immobilisations corporelles	20
4.3.	Immobilisations financières	

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. L'utilisation de KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International Limited en France.

4.4.	Stocks et en-cours	20
4.5.	Clients et comptes rattachés	21
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	21
4.7.	Trésorerie active	22
4.8.	Composition du capital social	22
4.9.	Provisions pour risques et charges	22
4.9.1.	Récapitulatif	22
4.9.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	22
4.10.	Emprunts et dettes financières	23
4.10.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.10.2.	Variation des emprunts et dettes financières	23
4.11.	Fournisseurs et autres dettes	24
5.	Postes du compte de résultat	25
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Charges externes	26
5.4.	Charges de personnel	26
5.5.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.6.	Résultat financier	27
5.7.	Résultat exceptionnel	28
6.	Impôt sur les sociétés	29
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	29
6.2.	Déficits fiscaux non activés	29
6.3.	Preuve d'impôt	29
7.	Autres informations	30
7.1.	Engagements hors bilan	30
7.2.	Effectif moyen	30

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Financière CVL

La société Financière CVL a acquis 100% des parts (500 parts de 300 €) de la SAS RUEZ TP le 21/11/2023.

La société Financière CVL a cédé 166 parts à Monsieur Kévin Palayer et 166 parts à Monsieur Jean-Philippe Sauvayre de la SAS RUEZ TP le 14/03/2024.

La société Financière CVL a acquis 100% des parts (2 100 parts de 4 286 €) de la SAS LATHUILLE FRERES le 22/01/2024.

Suite à une création le 13/02/2024, la société Financière CVL détient 70% des actions (70 actions de 10 €) de la SCI LGA 2.

Suite à une création le 02/05/2024, la société Financière CVL détient 30% des actions (300 actions de 10 €) de la SAS MITHIEUX GUYANE.

Suite à une création le 04/06/2024, la société Financière CVL détient 60% des actions (600 actions de 10 €) de la SAS ENROBES OUEST GUYANAIS.

REAUT T.P.

La société est créée afin de reprendre à la barre du tribunal deux fonds de commerce et du matériel de la société Alexandre REAUT en liquidation judiciaire.

L'exercice à une durée exceptionnelle de 14 mois.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le groupe Financière C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre- mer (Guyane et Ile de la Réunion).

2.2. Organigramme au 30/09/2024

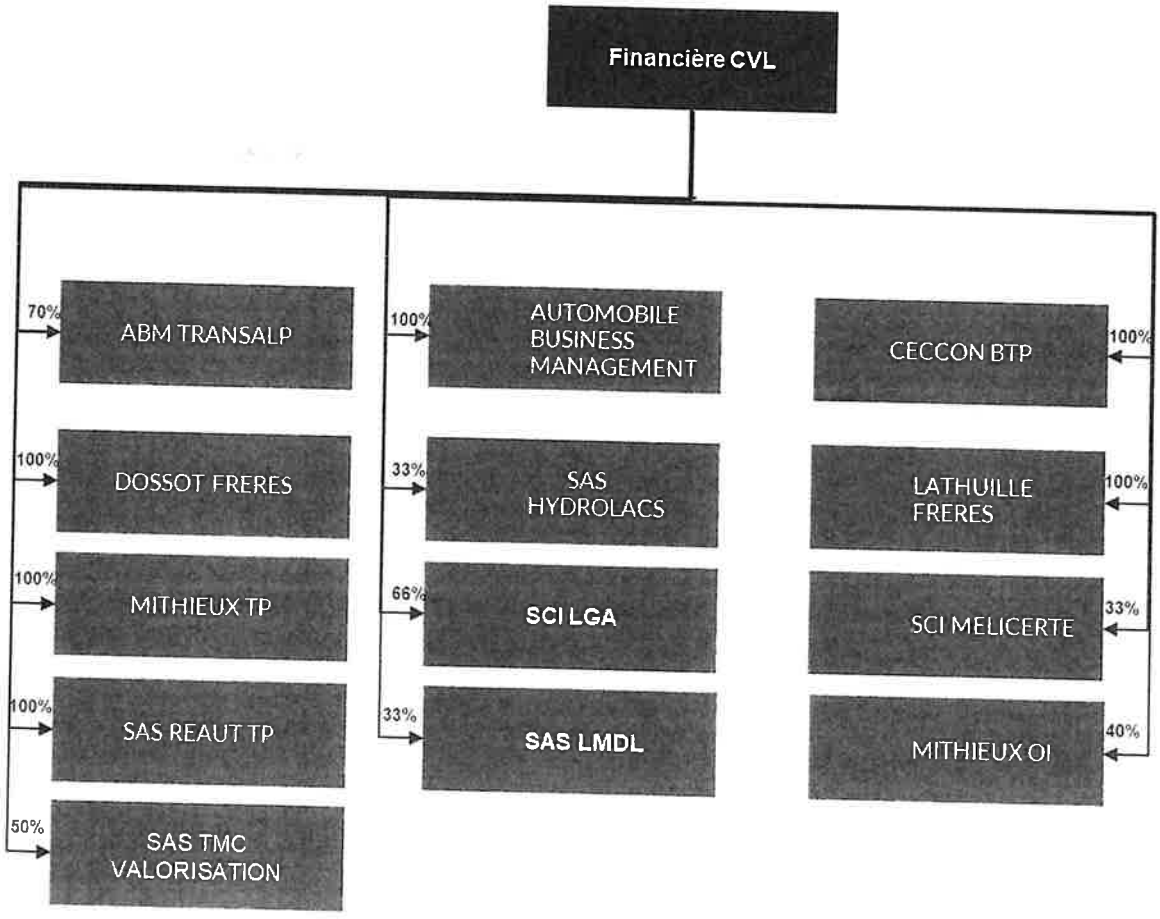

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au KPMG International Limited, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2024.09			2023.09	
Sociétés	Siège social	N° SIREN	% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
SAS FINANCIERE C.V.L	74600 Annecy	832 989 255	Mère	-	-	Mère	-	-
SAS MITHIEUX TP	74600 Annecy	326 520 780	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SCI LGA	74600 Annecy	879 242 071	IG	66,67%	66,67%	IG	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74600 Annecy	481 760 171	IG	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74600 Annecy	853 602 563	NC	-	-	IG	100,00%	100,00%
SAS CECCON BTP	74600 Annecy	518 989 678	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DOSSOT FRERES	10260 Virey-Sous-Bar	418 764 031	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS MITHIEUX OI	97410 Saint Pierre	917 582 470	IG	40,00%	40,00%	IG	40,00%	40,00%
SAS LATHUILLE FRERES	74450 Saint-Jean-De-Sixt	326 720 109	IG	100,00%	100,00%	NC	-	-
SAS REAUT TP	10250 Courteron	977 933 357	IG	100,00%	100,00%	NC	-	-

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

			2024.09		2023.09	
Sociétés	Siège social	N° SIREN	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt
SAS HYDROLACS	74370 Annecy	877 908 095	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS TMC VALORISATION	74350 Villy-Le-Pelloux	917 703 985	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI MELICERTE	74600 Annecy	907 612 410	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS LMDL	73420 Viviers-Du-Lac	911 991 388	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SCI LOUINIMAU	74370 Annecy	922 437 694	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code du commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Entités entrantes dans le périmètre de consolidation

Les sociétés Reaut TP et Lathuille Frères entrent dans le périmètre de consolidation. Elles sont détenues à 100% par Financière C.V.L. et consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2024 EPMG S.A. société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Le groupe applique sur l'exercice clos le 30 septembre 2024 le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L. assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "Entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2024, d'une

© 2023 KPMG S.A., société anonyme, l'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

durée de 12 mois, à l'exception de la société Reaut TP qui est consolidée sur la base d'un bilan relatif à l'exercice du 20/07/2023 au 30/09/2024, d'une durée de 14 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasing, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode PEPS : « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées de KPMG International Limited, utilisées en France.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020-01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste « Autres dettes ».

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2023 KPMG S.A., société inscrite à l'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée. Le réseau KPMG et le logo associé sont des marques déposées par les membres de KPMG International. Imprimé en France.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	41	41
Conces.. brevets & licences	225	23	-	0	51	298
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	**225**	**23**	**-**	**0**	**93**	**340**
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(213)	(13)	1	(0)	(47)	(272)
Amort./déprec. autres immob.incorp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(213)**	**(13)**	**1**	**(0)**	**(47)**	**(272)**
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	41	41
Conces.. brevets & licences	12	9	1	-	5	26
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**13**	**9**	**1**	**-**	**46**	**68**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Au 30 septembre 2024, l'écart d'acquisition positif concerne la société REAUT TP pour 41 K€. Il n'est pas amorti.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe. Sur l'exercice, la provision concernant le rachat de Lathuille a été reprise entièrement.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International Limited, titulaire en licence.

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Terrains	2 037	-	-	-	-	2 037
Constructions	1 949	-	-	-	-	1 949
Agencts constructions sol d'autrui	596	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	13 304	804	(410)	0	10 463	24 161
Install.& mat.indust. - CB LLD	41 151	7 249	(2 127)	-	1 023	47 296
Autres immob.corporelles	11 146	1 844	(210)	0	4 605	17 384
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 723	197	(137)	-	(174)	3 608
Immob.corporelles en cours	-	60	-	-	-	60
Immobilisations corporelles - brut	**73 906**	**10 154**	**(2 884)**	**0**	**15 917**	**97 091**
Amort./déprec. terrains	(1 576)	-	-	-	-	(1 576)
Amort./déprec. constructions	(390)	(97)	-	(0)	-	(486)
Amort./déprec. constructions sur sol d'autrui	(50)	(30)	-	-	-	(80)
Amort./déprec. matériels & équip.	(7 871)	(2 151)	558	-	(8 076)	(17 539)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(12 670)	(4 224)	1 152	-	(487)	(16 229)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(7 555)	(1 812)	311	(0)	(3 088)	(12 144)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 890)	(266)	137	-	141	(2 879)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(33 002)**	**(8 579)**	**2 158**	**(0)**	**(11 510)**	**(50 934)**
Terrains	461	-	-	-	-	461
Constructions	1 559	(97)	-	(0)	-	1 463
Constructions sur sol d'autrui	(50)	(30)	-	-	-	(80)
Agencts constructions sol d'autrui	596	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	5 433	(1 347)	148	0	2 388	6 622
Install.& mat.indust. - CB LLD	28 481	3 025	(975)	-	536	31 066
Autres immob.corporelles	3 591	32	101	-	1 517	5 240
Autres immob.corporelles - CB LLD	832	(69)	-	-	(34)	729
Immob.corporelles en cours	-	60	-	-	-	60
Immobilisations corporelles - net	**40 903**	**1 575**	**(727)**	**-**	**4 406**	**46 157**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, opérant une entité juridique suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International Limited, titulaire en France.

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Participations financières	76	50	-	53	-	179
Créances rattach.particip.	1 689	125	(363)	-	1 118	2 569
Dépôts et cautionnements versés	247	135	-	-	32	414
Immobilisations financières - brut	**2 012**	**310**	**(363)**	**53**	**1 150**	**3 163**
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières - net	**2 012**	**310**	**(363)**	**53**	**1 150**	**3 163**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.09
Stock mat.premières & fournitures	1	(502)	-	-	510	9
Stock autres approvis.	31	(2)	-	-	4	33
Stock en-cours product.biens	57	(1 107)	-	-	1 063	12
Stock pdts interm.& finis	-	(21)	-	-	25	4
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - brut	**88**	**(1 632)**	-	-	**1 602**	**58**
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Stocks - net	**88**	**(1 632)**	-	-	**1 602**	**58**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : PEPS (premier entré, premier sorti).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	21 334	27 462	27 494	(33)
Total créances clients	**21 334**	**27 462**	**27 494**	**(33)**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.09	2024.09	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Avances et acptes versés / commande	0	122	122	122	-	-
Actifs d'impôt différé	0	-	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	72	233	233	233	-	-
Créance d'impôt exigible	12	14	14	14	-	-
Cptes courants débiteurs	-	11	11	11	-	-
Autres créances diverses	-	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	1 472	2 121	2 121	2 121	-	-
Divers - Produits à recevoir	156	224	224	224	-	-
Charges constatées d'avances	435	463	463	463	-	-
Total autres créances	**2 146**	**3 189**	**3 189**	**3 189**	**-**	**-**

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France

4.7. Trésorerie active

Montants en K€	2023.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.09
Valeurs mob. - actions propres	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - autres titres	420	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 708	4 497	-	-	3 210	15 416
Intérêts courus/cptes financ.	29	20	-	-	-	49
Disponibilités et VMP - brut	**8 157**	**4 517**	**-**	**-**	**3 210**	**15 885**
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP - net	**8 157**	**4 517**	**-**	**-**	**3 210**	**15 885**

4.8. Composition du capital social

Au 30 septembre 2024, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Provisions pour pensions et retraites	119	170	(2)	-	-	287
Provisions pour risques	1 672	557	(543)	22	50	1 758
Autres provisions pour risques	-	6	-	-	165	171
Autres provisions pour charges	93	-	-	(22)	-	71
Ecart d'acquisition négatif	-	-	(429)	-	429	-
Total valeur brutes	**1 884**	**733**	**(974)**	**-**	**644**	**2 286**

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 % ;
- Taux d'évolution des rémunérations : 1,60 % ;
- Table de rotation du personnel : 5 % ;

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

- Table de mortalité : Table de mortalité provisoire (2019-2021) ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité ;
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : selon la catégorie de salariés.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 529	19 302	5 817	9 957	3 528
Dettes de location - financement	19 864	20 357	6 762	13 431	165
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**33 393**	**39 659**	**12 579**	**23 388**	**3 692**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	2	2	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	13	45	45	-	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	**13**	**47**	**47**	**-**	**-**
Soldes créditeurs de banque	4	2	2	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	6	6	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	**4**	**8**	**8**	**-**	**-**
Total emprunts et dettes financières	**33 410**	**39 714**	**12 634**	**23 388**	**3 692**

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Δ périmètre	2024.09
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 529	7 624	(2 810)	-	958	19 302
Dettes de location - financement	19 864	7 446	(7 509)	-	556	20 357
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**33 393**	**15 070**	**(10 318)**	**-**	**1 514**	**39 659**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	2	-	-	-	2
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	13	45	(14)	-	1	45
Autres emprunts et dettes financières diverses	**13**	**47**	**(14)**	**-**	**1**	**47**
Soldes créditeurs de banque	4	-	-	(2)	-	2
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	2	4	6
Concours bancaires et intérêts courus	**4**	**-**	**-**	**(0)**	**4**	**8**
Total emprunts et dettes financières	33 410	15 117	(10 332)	(0)	1 519	39 714

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dettes fournisseurs	12 285	17 187
Total fournisseurs	**12 285**	**17 187**

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dettes sur immobilisations	23	6
Avances et acomptes reçus sur commandes	83	71
Dettes fiscales diverses et sociales	8 487	10 627
Comptes-courants créditeurs	400	402
Dettes diverses	37	14
Impôt différés Passifs	1 978	2 822
Comptes de régularisation passif	1 461	2 907
Aut. dettes et comptes de régul.	**12 469**	**16 849**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.09	2024.09
Ventes	75	708
Travaux	83 532	109 979
Prestations de services	1 080	301
Ventes de marchandises	490	64
Produits accessoires	283	359
RRR accordés	-	(154)
Total chiffre d'affaires	**85 460**	**111 257**

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.09	2024.09
Autres Produits	85	150
Production Stockée	(46)	(1 128)
Production immobilisée	35	-
Subventions d'exploitation	30	-
Reprises d'amortissements et provisions	21	550
Transfert de charges	703	1 214
Total autres produits d'exploitation	**827**	**786**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

5.3. Charges externes

Montants en K€	2023.09	2024.09
Achats de sous-traitance	(8 543)	(10 540)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(7 588)	(9 353)
Sous-traitance	(278)	(245)
Location	(8 706)	(11 043)
Charges locatives	(16)	(37)
Entretien et réparations	(3 461)	(4 212)
Primes d'assurance	(1 040)	(1 282)
Divers services extérieurs	(7)	(27)
Personnel intérimaire	(2 546)	(4 903)
Honoraires	(509)	(740)
Publicité. relations publiques	(539)	(720)
Transports	(59)	(290)
Déplacemt. missions. récept.	(2 849)	(3 266)
Postes et telecoms	(142)	(145)
Services bancaires & ass.	(128)	(186)
Divers autres services ext.	(88)	(103)
Total charges externes	**(36 498)**	**(47 091)**

5.4. Charges de personnel

Montants en K€	2023.09	2024.09
Rémunération du personnel	(14 311)	(17 443)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(7 662)	(9 171)
Autres charges sociales	(40)	(81)
Autres charges de personnel	(166)	(162)
Participation des salariés	(350)	(245)
Total charges de personnel	**(22 528)**	**(27 102)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

5.5. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dot.amort.immobilisations	(3 305)	(4 306)
Dot.amort.immos CB et LLD	(3 991)	(4 490)
Dotations aux amt. d'exp.	**(7 296)**	**(8 796)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(943)	(562)
Dot.prov.actif circulant	(1)	(16)
Dot.prov.pour retraite	-	(170)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(944)**	**(749)**
Dotations aux amt. et aux prov.	**(8 240)**	**(9 545)**

5.6. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Produits de participations	71	-
Autres Intérêts et Produits assimilés	137	220
Produits financiers	**208**	**220**
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-
Intérêts et charges assimilées	(711)	(1 023)
Différences négatives de change	(1)	(1)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	**(712)**	**(1 024)**
Résultat financier	**(504)**	**(804)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées par les membres de KPMG International (Imprimé en France)

5.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Produits except° sur op. de gestion	1 907	1 225
Produits except° sur op en capital	-	0
Reprises de provisions & transfert de ch.	-	-
Total des produits exceptionnels	**1 907**	**1 225**
Charges except° sur op. de gestion	(1 025)	(1 238)
Charges except° sur op. en capital	-	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(2)	(0)
Total des charges exceptionnelles	**(1 027)**	**(1 238)**
Résultat exceptionnel	**880**	**(13)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants. Adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International Limited, utilisées en licence.

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en K€	2023.09	2024.09
Impôt sur les sociétés	(510)	(786)
Impôts différés	(602)	(500)
Impôt sur les résultats	**(1 112)**	**(1 287)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que, si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Au 30 septembre 2024, il n'y a aucune perte fiscale reportables non activée.

6.3. Preuve d'impôt

Montants en K€		2024.09
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 396
Neutralisation des dotations aux amorts. sur EA		(429)
Résultat net des entreprises intégrées		**4 967**
Impôt sur les résultats	(1)	(1 287)
Résultat net avant impôts		6 254
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2)	(1 564)
Différence d'impôt (1) - (2)		**277**

	Charges	Produits
Différences permanentes social	72	243
Différences permanentes consolidation	-	-
Crédits d'impôts		98
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Intégration fiscale		9
Total	**72**	**350**
Différence nette		**277**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en K€	2023.09	2024.09
Nantissement	4 414	10 447
Gage sur véhicules	1 049	57
Engagements donnés	**5 463**	**10 504**
Avals. cautions. garanties de marché	3 832	1 738
Engagements reçus	**3 832**	**1 738**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Effectif moyen interne	**411**	**450**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés au réseau KPMG International Limited, société à responsabilité limitée de droit anglais. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International Limited (Imprimé en France).

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

Zone Ecotec
390, rue des peupliers
74460 MARNAZ

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

CONSULT'EC

30 Route des Creusettes
74330 ANNECY - POISY

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

FINANCIERE CVL
Société par actions simplifiée
3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2024

IN EXTENSO MONT-BLANC
SA au capital de 1 600 000 euros
606 620 144 RCS ANNECY

CONSULT'EC
SARL au capital de 55 000 euros
518 764 915 RCS ANNECY

FINANCIERE CVL
Société par actions simplifiée
3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE CVL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE CVL relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Le paragraphe 2 « Périmètre » en annexe des comptes consolidés le périmètre de consolidation et les éléments qui ont été pris en compte pour déterminer la méthode de consolidation de chacune des sociétés du groupe tels que décrits dans les notes « Entités consolidées » et « Variation de périmètre ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

- Le paragraphe 3.3.5 « Contrat de crédit-bail et contrats assimilés » en annexe des comptes consolidés expose les méthodes comptables relatives à la comptabilisation de ces contrats de crédit-bail. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marnaz et à Exincourt, date de signature électronique
Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO MONT-BLANC

Marylène PALETTE

Signé par Marylene Palette
Le 13/02/25
ID: tx_w6y8GJEE577w
In Extenso
signature électronique

Associée

CONSULT'EC

Brice TROUILLET

Signé par BRICE TROUILLET
Le 13/02/25
ID: tx_w6y8GJEE577w
Signed with
Universign

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Groupe Financière CVL

Comptes consolidés
Exercice clos le
30/09/2024

Ce document contient 30 pages

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Rapport de l'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avions contractuellement définies.

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe pour l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Ils comportent 30 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Montant des capitaux propres Groupe (part du groupe)	18 241	K€
Total du bilan	95 982	K€
Chiffre d'affaires	111 257	K€
Résultat net comptable (part du groupe)	4 813	K€

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Immobilisations incorporelles	4.1	13	68
- Dont écarts d'acquisition	4.1.1.	-	41
Immobilisations corporelles	4.2	40 903	46 157
Immobilisations financières	4.3	2 012	3 163
Total actif Immobilisé		**42 927**	**49 388**
Stocks et en-cours	4.4	88	58
Créances clients et comptes rattachés	4.5	21 334	27 462
Autres créances et comptes de régularisation	4.6	2 146	3 189
Disponibilités et VMP	4.7	8 157	15 885
Total actif circulant		**31 726**	**46 594**
Total actif		**74 653**	**95 982**

Passif

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Capital	4.8	500	500
Primes		-	-
Réserves consolidées		8 835	12 927
Résultat de l'exercice		4 092	4 813
Subventions		-	-
Capitaux propres part du groupe		**13 428**	**18 241**
Intérêts minoritaires		1 177	1 705
Capitaux propres totaux		**14 604**	**19 946**
Ecart d'acquisition négatif	4.9	-	-
Provisions pour risques et charges	4.9	1 884	2 286
Provisions		**1 884**	**2 286**
Emprunts et dettes financières	4.10	33 410	39 714
Dettes fournisseurs	4.11	12 285	17 187
Autres dettes et comptes de régularisation	4.11	12 469	16 849
Total des dettes		**58 165**	**73 750**
Total passif		**74 653**	**95 982**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	2023.09	2024.09
Chiffre d'affaires	5.1	85 460	111 257
Autres produits d'exploitation	5.2	827	786
Total des produits d'exploitation		**86 287**	**112 042**
Achats consommés MP et marchandises		(13 745)	(20 442)
Charges externes	5.3	(36 498)	(47 091)
Charges de personnel	5.4	(22 528)	(27 102)
Impôts et taxes		(550)	(664)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	(8 240)	(9 545)
Autres charges d'exploitation		(64)	(128)
Total charges d'exploitation		**(81 625)**	**(104 971)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**4 662**	**7 072**
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition		584	429
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**5 246**	**7 500**
Produits financiers	5.6	208	220
Charges financières	5.6	(712)	(1 024)
Résultat financier		**(504)**	**(804)**
Charges et produits exceptionnels	5.7	880	(13)
Impôt sur les résultats	6.1	(1 112)	(1 287)
Résultat net des entreprises intégrées		**4 511**	**5 396**
Résultat net de l'ensemble consolidé		**4 511**	**5 396**
Intérêts minoritaires		418	583
Résultat net (part du groupe)		**4 092**	**4 813**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	2023.09	2024.09
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	**4 511**	**5 396**
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	(0)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions	7 458	8 555
Plus et moins values de cession	(867)	(87)
- Impôts différés	602	500
Variations nettes des intérêts courus	(0)	32
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**11 703**	**14 396**
Variation des stocks	128	1 632
Variations créances clients et autres débiteurs	(1 291)	(3 895)
Variations provisions clients et autres débiteurs	(0)	12
Variations des fournisseurs et autres créditeurs	1 055	6 245
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**(109)**	**3 994**
Flux net de trésorerie lié à l'activité	**11 594**	**18 390**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)	(5 290)	(3 710)
Cessions, réductions d'immobilisations	1 828	1 585
Incidences des variations de périmètre s/tréso.	100	(5 794)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(3 362)**	**(7 919)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	-	(55)
Augmentation (réductions) de capital	-	-
Emission d'emprunt	2 206	7 626
Remboursements d'emprunts	(10 357)	(10 318)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(8 151)**	**(2 748)**
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE	**81**	**7 724**
Trésorerie d'ouverture	**8 071**	**8 153**
Disponibilités et VMP	8 157	15 885
Découverts bancaires	4	8
Trésorerie de clôture	**8 153**	**15 877**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Clôture 2023.09	**500**	**8 835**	**4 092**	**13 428**	**1 177**	**14 604**
Affectation Résultat	-	4 092	(4 092)	(0)	-	(0)
Dividendes	-	-	-	-	(55)	(55)
Variation de capital	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	4 813	4 813	583	5 396
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Clôture 2024.09	**500**	**12 927**	**4 813**	**18 241**	**1 705**	**19 946**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	11
2.	Activité(s) et périmètre	12
2.1.	Activité(s)	12
2.2.	Organigramme au 30/09/2024	12
2.3.	Entités consolidées	13
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	13
2.5.	Entités entrantes dans le périmètre de consolidation	13
2.6.	Changements de méthodes de consolidation	13
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	14
3.1.	Référentiel comptable	14
3.2.	Modalités de consolidation	14
3.2.1.	Méthodes de consolidation	14
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	14
3.2.3.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	15
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	15
3.3.1.1.	*Ecarts d'acquisition*	*15*
3.3.1.2.	*Evaluation des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.1.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*15*
3.3.2.	Immobilisations corporelles	16
3.3.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	16
3.3.4.	Immobilisations financières	16
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	16
3.3.6.	Créances et dettes	16
3.3.7.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	16
3.3.8.	Impôts sur les bénéfices	16
3.3.9.	Provisions pour risques et charges	17
3.3.10.	Engagements de retraite et prestations assimilés	17
3.3.11.	Contrats à long terme	17
4.	Notes sur les postes du bilan	18
4.1.	Immobilisations incorporelles	18
4.1.1.	Écarts d'acquisition	18
4.2.	Immobilisations corporelles	19

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3.	Immobilisations financières	20
4.4.	Stocks et en-cours	20
4.5.	Clients et comptes rattachés	21
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	21
4.7.	Trésorerie active	22
4.8.	Composition du capital social	22
4.9.	Provisions pour risques et charges	22
4.9.1.	Récapitulatif	22
4.9.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	22
4.10.	Emprunts et dettes financières	23
4.10.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.10.2.	Variation des emprunts et dettes financières	23
4.11.	Fournisseurs et autres dettes	24
5.	**Postes du compte de résultat**	**25**
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Charges externes	26
5.4.	Charges de personnel	26
5.5.	Dotations aux amortissements et provisions	27
5.6.	Résultat financier	27
5.7.	Résultat exceptionnel	28
6.	**Impôt sur les sociétés**	**29**
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	29
6.2.	Déficits fiscaux non activés	29
6.3.	Preuve d'impôt	29
7.	**Autres informations**	**30**
7.1.	Engagements hors bilan	30
7.2.	Effectif moyen	30

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Financière CVL

La société Financière CVL a acquis 100% des parts (500 parts de 300 €) de la SAS RUEZ TP le 21/11/2023.

La société Financière CVL a cédé 166 parts à Monsieur Kévin Palayer et 166 parts à Monsieur Jean-Philippe Sauvayre de la SAS RUEZ TP le 14/03/2024.

La société Financière CVL a acquis 100% des parts (2 100 parts de 4 286 €) de la SAS LATHUILLE FRERES le 22/01/2024.

Suite à une création le 13/02/2024, la société Financière CVL détient 70% des actions (70 actions de 10 €) de la SCI LGA 2.

Suite à une création le 02/05/2024, la société Financière CVL détient 30% des actions (300 actions de 10 €) de la SAS MITHIEUX GUYANE.

Suite à une création le 04/06/2024, la société Financière CVL détient 60% des actions (600 actions de 10 €) de la SAS ENROBES OUEST GUYANAIS.

REAUT T.P.

La société est créée afin de reprendre à la barre du tribunal deux fonds de commerce et du matériel de la société Alexandre REAUT en liquidation judiciaire.

L'exercice à une durée exceptionnelle de 14 mois.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le groupe Financière C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre- mer (Guyane et Ile de la Réunion).

2.2. Organigramme au 30/09/2024

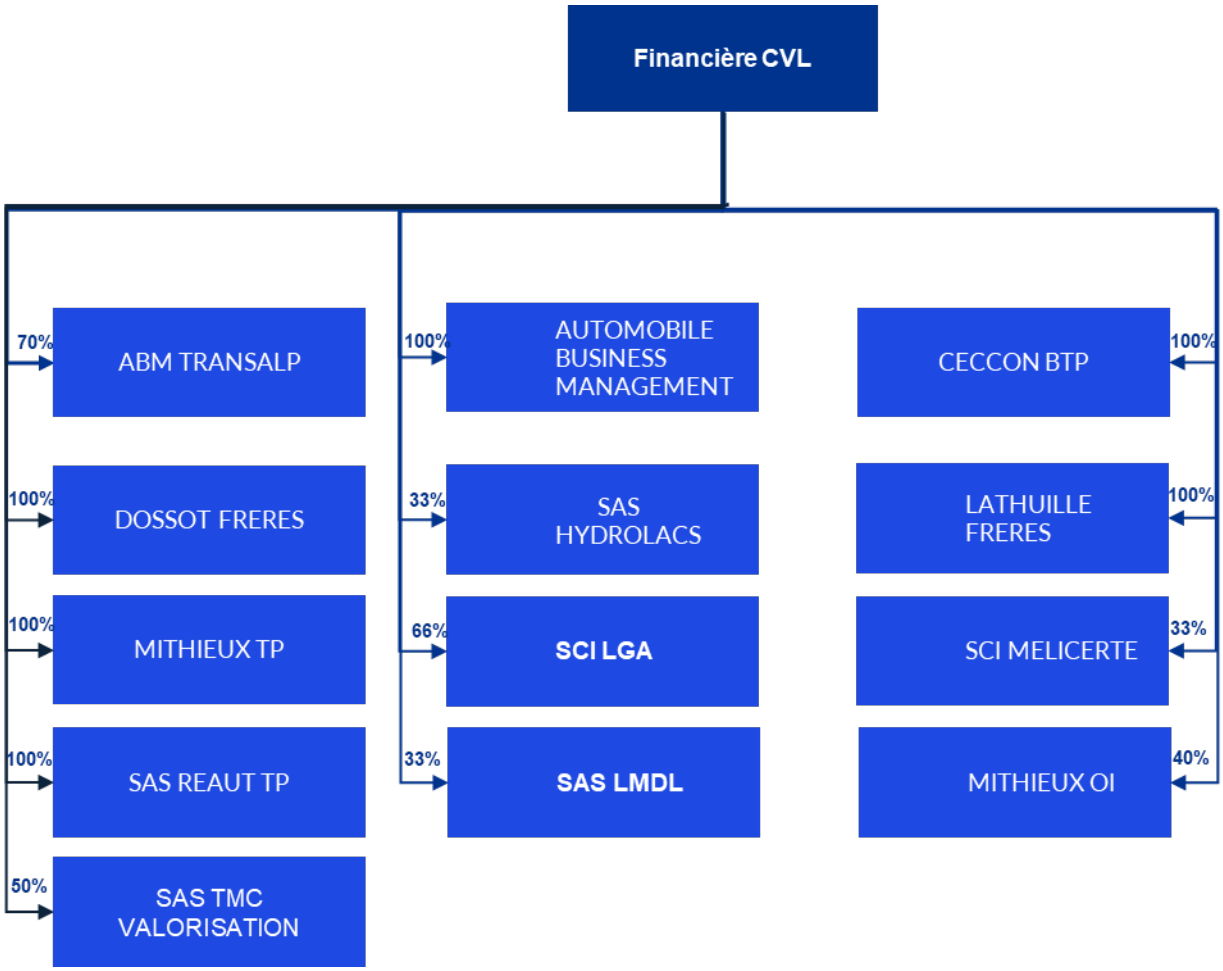

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

			2024.09			2023.09		
Sociétés	Siège social	N° SIREN		% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
SAS FINANCIERE C.V.L	74600 Annecy	832 989 255	Mère	-	-	Mère	-	-
SAS MITHIEUX TP	74600 Annecy	326 520 780	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SCI LGA	74600 Annecy	879 242 071	IG	66,67%	66,67%	IG	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74600 Annecy	481 760 171	IG	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT	74600 Annecy	853 602 563	NC	-	-	IG	100,00%	100,00%
SAS CECCON BTP	74600 Annecy	518 989 678	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DOSSOT FRERES	10260 Virey-Sous-Bar	418 764 031	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS MITHIEUX OI	97410 Saint Pierre	917 582 470	IG	40,00%	40,00%	IG	40,00%	40,00%
SAS LATHUILLE FRERES	74450 Saint-Jean-De-Sixt	326 720 109	IG	100,00%	100,00%	NC	-	-
SAS REAUT TP	10250 Courteron	977 933 357	IG	100,00%	100,00%	NC	-	-

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

			2024.09		2023.09	
Sociétés	Siège social	N° SIREN	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt
SAS HYDROLACS	74370 Annecy	877 908 095	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS TMC VALORISATION	74350 Villy-Le-Pelloux	917 703 985	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI MELICERTE	74600 Annecy	907 612 410	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS LMDL	73420 Viviers-Du-Lac	911 991 388	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SCI LOUINIMAU	74370 Annecy	922 437 694	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code du commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Entités entrantes dans le périmètre de consolidation

Les sociétés Reaut TP et Lathuille Frères entrent dans le périmètre de consolidation. Elles sont détenues à 100% par Financière C.V.L. et consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu au cours de l'exercice.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Le groupe applique sur l'exercice clos le 30 septembre 2024 le règlement ANC n°2020-01 relatifs aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière C.V.L. assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.4 "Entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 septembre 2024, d'une durée de 12 mois, à l'exception de la société Reaut TP qui est consolidée sur la base d'un

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

bilan relatif à l'exercice du 20/07/2023 au 30/09/2024, d'une durée de 14 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

3.3.1. Immobilisations incorporelles

3.3.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.3.1.2. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.3.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasing, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode PEPS : « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.7. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Le nouveau règlement ANC 2020-01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste « Autres dettes ».

3.3.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.3.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.11. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	41	41
Conces.. brevets & licences	225	23	-	0	51	298
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - brut	**225**	**23**	**-**	**0**	**93**	**340**
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(213)	(13)	1	(0)	(47)	(272)
Amort./déprec. autres immob.incorp.	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(213)**	**(13)**	**1**	**(0)**	**(47)**	**(272)**
Ecart acquisition positif	-	-	-	-	41	41
Conces.. brevets & licences	12	9	1	-	5	26
Autres immob.incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**13**	**9**	**1**	**-**	**46**	**68**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

4.1.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Au 30 septembre 2024, l'écart d'acquisition positif concerne la société REAUT TP pour 41 K€. Il n'est pas amorti.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe. Sur l'exercice, la provision concernant le rachat de Lathuille a été reprise entièrement.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Terrains	2 037	-	-	-	-	2 037
Constructions	1 949	-	-	-	-	1 949
Agencts constructions sol d'autrui	596	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	13 304	804	(410)	0	10 463	24 161
Install.& mat.indust. - CB LLD	41 151	7 249	(2 127)	-	1 023	47 296
Autres immob.corporelles	11 146	1 844	(210)	0	4 605	17 384
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 723	197	(137)	-	(174)	3 608
Immob.corporelles en cours	-	60	-	-	-	60
Immobilisations corporelles - brut	**73 906**	**10 154**	**(2 884)**	**0**	**15 917**	**97 091**
Amort./déprec. terrains	(1 576)	-	-	-	-	(1 576)
Amort./déprec. constructions	(390)	(97)	-	(0)	-	(486)
Amort./déprec. constructions sur sol d'autrui	(50)	(30)	-	-	-	(80)
Amort./déprec. matériels & équip.	(7 871)	(2 151)	558	-	(8 076)	(17 539)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(12 670)	(4 224)	1 152	-	(487)	(16 229)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(7 555)	(1 812)	311	(0)	(3 088)	(12 144)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 890)	(266)	137	-	141	(2 879)
Prov.immob. corp. en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**(33 002)**	**(8 579)**	**2 158**	**(0)**	**(11 510)**	**(50 934)**
Terrains	461	-	-	-	-	461
Constructions	1 559	(97)	-	(0)	-	1 463
Constructions sur sol d'autrui	(50)	(30)	-	-	-	(80)
Agencts constructions sol d'autrui	596	-	-	-	-	596
Install.& mat.indust.	5 433	(1 347)	148	0	2 388	6 622
Install.& mat.indust. - CB LLD	28 481	3 025	(975)	-	536	31 066
Autres immob.corporelles	3 591	32	101	-	1 517	5 240
Autres immob.corporelles - CB LLD	832	(69)	-	-	(34)	729
Immob.corporelles en cours	-	60	-	-	-	60
Immobilisations corporelles - net	**40 903**	**1 575**	**(727)**	**-**	**4 406**	**46 157**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3. Immobilisations financières

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Participations financières	76	50	-	53	-	179
Créances rattach.particip.	1 689	125	(363)	-	1 118	2 569
Dépôts et cautionnements versés	247	135	-	-	32	414
Immobilisations financières - brut	**2 012**	**310**	**(363)**	**53**	**1 150**	**3 163**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations financières - net	**2 012**	**310**	**(363)**	**53**	**1 150**	**3 163**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Montants en K€	2023.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.09
Stock mat.premières & fournitures	1	(502)	-	-	510	9
Stock autres approvis.	31	(2)	-	-	4	33
Stock en-cours product.biens	57	(1 107)	-	-	1 063	12
Stock pdts interm.& finis	-	(21)	-	-	25	4
Stock marchandises	-	-	-	-	-	-
Stocks - brut	**88**	**(1 632)**	**-**	**-**	**1 602**	**58**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stocks - net	**88**	**(1 632)**	**-**	**-**	**1 602**	**58**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : PEPS (premier entré, premier sorti).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09	Brut	Dép.
Créances clients & cptes rattachés	21 334	27 462	27 494	(33)
Total créances clients	**21 334**	**27 462**	**27 494**	**(33)**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en K€	2023.09	2024.09	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Avances et acptes versés / commande	0	122	122	122	-	-
Actifs d'impôt différé	0	-	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	72	233	233	233	-	-
Créance d'impôt exigible	12	14	14	14	-	-
Cptes courants débiteurs	-	11	11	11	-	-
Autres créances diverses	-	-	-	-	-	-
Autres créances d'exploitation	1 472	2 121	2 121	2 121	-	-
Divers - Produits à recevoir	156	224	224	224	-	-
Charges constatées d'avances	435	463	463	463	-	-
Total autres créances	**2 146**	**3 189**	**3 189**	**3 189**	**-**	**-**

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.7. Trésorerie active

Montants en K€	2023.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2024.09
Valeurs mob. - actions propres	-	-	-	-	-	-
Valeurs mob. - autres titres	420	-	-	-	-	420
Disponibilités	7 708	4 497	-	-	3 210	15 416
Intérêts courus/cptes financ.	29	20	-	-	-	49
Disponibilités et VMP - brut	**8 157**	**4 517**	**-**	**-**	**3 210**	**15 885**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Disponibilités et VMP - net	**8 157**	**4 517**	**-**	**-**	**3 210**	**15 885**

4.8. Composition du capital social

Au 30 septembre 2024, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.9. Provisions pour risques et charges

4.9.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2024.09
Provisions pour pensions et retraites	119	170	(2)	-	-	287
Provisions pour risques	1 672	557	(543)	22	50	1 758
Autres provisions pour risques	-	6	-	-	165	171
Autres provisions pour charges	93	-	-	(22)	-	71
Ecart d'acquisition négatif	-	-	(429)	-	429	-
Total valeur brutes	**1 884**	**733**	**(974)**	**-**	**644**	**2 286**

4.9.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 % ;
- Taux d'évolution des rémunérations : 1,60 % ;
- Table de rotation du personnel : 5 % ;

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

- Table de mortalité : Table de mortalité provisoire (2019-2021) ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité ;
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : selon la catégorie de salariés.

4.10. Emprunts et dettes financières

4.10.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 529	19 302	5 817	9 957	3 528
Dettes de location - financement	19 864	20 357	6 762	13 431	165
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**33 393**	**39 659**	**12 579**	**23 388**	**3 692**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	2	2	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	13	45	45	-	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	**13**	**47**	**47**	**-**	**-**
Soldes créditeurs de banque	4	2	2	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	6	6	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	**4**	**8**	**8**	**-**	**-**
Total emprunts et dettes financières	**33 410**	**39 714**	**12 634**	**23 388**	**3 692**

4.10.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2023.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Δ périmètre	2024.09
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 529	7 624	(2 810)	-	958	19 302
Dettes de location - financement	19 864	7 446	(7 509)	-	556	20 357
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	**33 393**	**15 070**	**(10 318)**	**-**	**1 514**	**39 659**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	2	-	-	-	2
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	13	45	(14)	-	1	45
Autres emprunts et dettes financières diverses	**13**	**47**	**(14)**	**-**	**1**	**47**
Soldes créditeurs de banque	4	-	-	(2)	-	2
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	2	4	6
Concours bancaires et intérêts courus	**4**	**-**	**-**	**(0)**	**4**	**8**
Total emprunts et dettes financières	**33 410**	**15 117**	**(10 332)**	**(0)**	**1 519**	**39 714**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.11. Fournisseurs et autres dettes

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dettes fournisseurs	12 285	17 187
Total fournisseurs	**12 285**	**17 187**

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dettes sur immobilisations	23	6
Avances et acomptes reçus sur commandes	83	71
Dettes fiscales diverses et sociales	8 487	10 627
Comptes-courants créditeurs	400	402
Dettes diverses	37	14
Impôt différés Passifs	1 978	2 822
Comptes de régularisation passif	1 461	2 907
Aut. dettes et comptes de régul.	**12 469**	**16 849**

L'ensemble des dettes est d'échéance inférieure à un an à l'exception des impôts différés passifs dont le reversement est pour l'essentiel à plus d'un an.

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2023.09	2024.09
Ventes	75	708
Travaux	83 532	109 979
Prestations de services	1 080	301
Ventes de marchandises	490	64
Produits accessoires	283	359
RRR accordés	-	(154)
Total chiffre d'affaires	**85 460**	**111 257**

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2023.09	2024.09
Autres Produits	85	150
Production Stockée	(46)	(1 128)
Production immobilisée	35	-
Subventions d'exploitation	30	-
Reprises d'amortissements et provisions	21	550
Transfert de charges	703	1 214
Total autres produits d'exploitation	**827**	**786**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.3. Charges externes

Montants en K€	2023.09	2024.09
Achats de sous-traitance	(8 543)	(10 540)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(7 588)	(9 353)
Sous-traitance	(278)	(245)
Location	(8 706)	(11 043)
Charges locatives	(16)	(37)
Entretien et réparations	(3 461)	(4 212)
Primes d'assurance	(1 040)	(1 282)
Divers services extérieurs	(7)	(27)
Personnel intérimaire	(2 546)	(4 903)
Honoraires	(509)	(740)
Publicité. relations publiques	(539)	(720)
Transports	(59)	(290)
Déplacemt. missions. récept.	(2 849)	(3 266)
Postes et telecoms	(142)	(145)
Services bancaires & ass.	(128)	(186)
Divers autres services ext.	(88)	(103)
Total charges externes	**(36 498)**	**(47 091)**

5.4. Charges de personnel

Montants en K€	2023.09	2024.09
Rémunération du personnel	(14 311)	(17 443)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(7 662)	(9 171)
Autres charges sociales	(40)	(81)
Autres charges de personnel	(166)	(162)
Participation des salariés	(350)	(245)
Total charges de personnel	**(22 528)**	**(27 102)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.5. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Dot.amort.immobilisations	(3 305)	(4 306)
Dot.amort.immos CB et LLD	(3 991)	(4 490)
Dotations aux amt. d'exp.	**(7 296)**	**(8 796)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(943)	(562)
Dot.prov.actif circulant	(1)	(16)
Dot.prov.pour retraite	-	(170)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(944)**	**(749)**
Dotations aux amt. et aux prov.	**(8 240)**	**(9 545)**

5.6. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Produits de participations	71	-
Autres Intérêts et Produits assimilés	137	220
Produits financiers	**208**	**220**
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-
Intérêts et charges assimilées	(711)	(1 023)
Différences négatives de change	(1)	(1)
Autres charges financières	-	-
Charges financières	**(712)**	**(1 024)**
Résultat financier	**(504)**	**(804)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

5.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Produits except° sur op. de gestion	1 907	1 225
Produits except° sur op en capital	-	0
Reprises de provisions & transfert de ch.	-	-
Total des produits exceptionnels	**1 907**	**1 225**
Charges except° sur op. de gestion	(1 025)	(1 238)
Charges except° sur op. en capital	-	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(2)	(0)
Total des charges exceptionnelles	**(1 027)**	**(1 238)**
Résultat exceptionnel	**880**	**(13)**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

6. Impôt sur les sociétés

6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Montants en K€	2023.09	2024.09
Impôt sur les sociétés	(510)	(786)
Impôts différés	(602)	(500)
Impôt sur les résultats	**(1 112)**	**(1 287)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que, si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Au 30 septembre 2024, il n'y a aucune perte fiscale reportables non activée.

6.3. Preuve d'impôt

Montants en K€		2024.09
Résultat net de l'ensemble consolidé		5 396
Neutralisation des dotations aux amorts. sur EA		(429)
Résultat net des entreprises intégrées		**4 967**
Impôt sur les résultats	**(1)**	(1 287)
Résultat net avant impôts		6 254
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	**(2)**	(1 564)
Différence d'impôt (1) - (2)		**277**

	Charges	Produits
Différences permanentes social	72	243
Différences permanentes consolidation	-	-
Crédits d'impôts		98
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/ déficits de l'exercice		
Intégration fiscale		9
Total	**72**	**350**
Différence nette		**277**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Montants en K€	2023.09	2024.09
Nantissement	4 414	10 447
Gage sur véhicules	1 049	57
Engagements donnés	**5 463**	**10 504**
Avals. cautions. garanties de marché	3 832	1 738
Engagements reçus	**3 832**	**1 738**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Montants en K€	2023.09	2024.09
Effectif moyen interne	**411**	**450**

© 2024 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants Adhérents de KPMG International Coopérative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].